

SYSTÈMES DE COMBAT DE CLASSE HALIFAX
(SCCH)

APPENDICE 6

GLOSSAIRE

26 Mars 2019

| Terme | Glossaire |
|-------------------------|---|
| A | |
| Accepté | <p>Généralement défini dans les conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Si seul un accusé de réception est nécessaire pour des données livrables, cet accusé confirme la réception; ii. Si une approbation est nécessaire pour des données livrables, la réception se fait par l'envoi, par le responsable technique, d'une lettre d'approbation contenant les renseignements suivants : <ul style="list-style-type: none"> (a) le numéro du contrat (____); (b) le numéro de la LDEC/DD; (c) le titre ou la description du document et du rapport; (d) la date de livraison prévue ou la période touchée par la LDEC et la DD; (e) la date et l'heure de réception de la livraison de l'entrepreneur; (f) la signature du responsable technique ou du représentant délégué; (g) un exemplaire de la lettre d'approbation qui doit être envoyé à l'autorité contractante ou au représentant délégué. |
| Acquisitions | Une activité de soutien à la flotte qui comprend la livraison échelonnée de nouveaux équipements ou systèmes. |
| Agent de conception | Tout bureau chargé de l'élaboration d'un concept, ou de la modification d'un concept approuvé. L'agent de conception est aussi souvent responsable de la préparation du dossier de données techniques d'ingénierie pour un article donné. L'agent de conception peut se situer au niveau de la classification, du navire ou du système ou de l'équipement. |
| Ajustement | La capacité d'un produit de pouvoir interagir ou de s'interconnecter avec un autre produit ou d'en faire partie intégrante. |
| Analyse | L'analyse consiste à manipuler les données par calcul mathématique, analyse statistique ou modélisation mathématique pour vérifier les exigences des systèmes. Il s'agit d'une méthode de vérification, qui prend la forme des résultats et des conclusions traités et accumulés, ayant pour but de faire la preuve que la vérification d'une exigence a été donnée. Les résultats d'analyse peuvent être fondés sur une étude technique, la compilation ou l'interprétation de l'information existante, le degré de similitude avec des exigences vérifiées antérieurement, ou être dérivés d'inspections, d'essais, de démonstrations ou d'analyses de niveau inférieur. |
| Assurance de la qualité | L'AQ doit assurer que les exigences de qualité seront respectées (en supposant qu'un plan de la qualité a été préparé et que le contrôle de la qualité est effectué selon le plan). L'ensemble du processus d'AQ comprend d'établir des normes, de déterminer, grâce au contrôle de la qualité, le degré de conformité à ces normes et de corriger les lacunes qui ont été révélées par le contrôle de la qualité. |
| Autorité contractante | L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer des travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus par suite de demandes ou d'instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante. |
| Autorité du système | La personne chargée d'assurer la sécurité du système ou de l'équipement d'un navire et d'assurer leur maintenance pendant leur durée de vie. |
| Avertissement | Les alarmes ayant le niveau de priorité le plus élevé. Les avertissements s'appliquent aux occurrences qui demandent à l'utilisateur de prendre des mesures immédiates sur la cause de l'alarme. Les avertissements nécessitent une réponse de l'utilisateur. |

| Terme | Glossaire |
|-------------------------------------|---|
| B | |
| C | |
| Changements de configuration | Une activité qui comprend toutes les modifications de configuration des navires, des systèmes et des équipements et/ou les changements apportés à toute information de configuration. Ces changements sont mis en œuvre et contrôlés à l'aide du processus de modification technique ou du processus de modification de l'information de configuration. |
| Composante | Dans le contexte de l'interface opérateur-machine (IOM), la zone sur un écran auxiliaire dédiée à l'affichage d'une information reliée à une seule application sur ordinateur. |
| Contrôle de la configuration | Le contrôle des changements apportés aux caractéristiques de l'élément de configuration et de l'information de configuration. |
| Coût du cycle de vie | Le coût total pour le MDN pour l'acquisition et la possession d'un équipement ou d'un système pendant toute sa vie. Il comprend le coût de l'élaboration, de l'acquisition, de l'exploitation, du soutien et, s'il y a lieu, de l'élimination. |
| D | |
| Définition du produit | Information qui définit les exigences visant le produit et décrit les caractéristiques du produit, y compris l'information concernant les processus liés au produit, et qui est la source faisant autorité pour la gestion de la configuration du produit. |
| Disponibilité | La quantité de temps où un équipement ou un système est en mesure de remplir ses fonctions, exprimée en tant que partie de sa durée de vie ou de son cycle opérationnel. D'ordinaire, elle s'exprime en pourcentage. Les spécialistes de la maintenance maritime pourraient rencontrer plusieurs termes de disponibilité comme la disponibilité inhérente (intrinsèque), la disponibilité effective et la disponibilité opérationnelle. La disponibilité inhérente (ou intrinsèque), ou « Di », est définie comme la probabilité que le système fonctionne en tout temps de façon satisfaisante lorsqu'il est utilisé dans un environnement de soutien idéal, établi selon certaines conditions et sans égards aux interventions préventives. L'environnement de soutien idéal auquel on fait référence se manifeste lorsque les outils, les pièces, les effectifs qualifiés, les manuels, l'équipement de soutien ainsi que les autres éléments de soutien nécessaires sont disponibles. La disponibilité inhérente ne tient pas compte des temps de disponibilité, des temps d'arrêt pour la MP, l'approvisionnement et l'administration. La disponibilité effective, ou « De », est définie comme la probabilité que le système fonctionne en tout temps de façon satisfaisante lorsqu'il est utilisé dans un environnement de soutien idéal, établi selon certaines conditions. Elle diffère de la disponibilité inhérente uniquement sur le plan de l'intégration des critères liés aux interventions préventives. La disponibilité effective ne tient pas compte des temps d'arrêt pour l'approvisionnement et l'administration. La disponibilité opérationnelle, ou « Do », est définie comme la probabilité que le système fonctionne en tout temps de façon satisfaisante selon certaines conditions. Elle diffère de la disponibilité effective, car la Do inclut le temps d'attente et les délais administratifs ou logistiques. |
| Dossier de données techniques (TDP) | Ensemble complet de données techniques approuvées pour le soutien technique, les opérations, la logistique et de la maintenance qui offrent une description technique précise et détaillée d'un élément de configuration, du matériel et de l'utilisation prévue dans le cadre des phases d'acquisition et d'utilisation de l'élément de configuration. Cet ensemble peut comprendre des dessins, des spécifications, des normes, des dispositions sur l'assurance de la qualité, des publications techniques, de la documentation sur la maintenance, de données d'emballage, de divers types d'échantillons, de modèles et de listes connexes. Il comprend les données techniques fournies à l'entrepreneur ou générées par celui-ci. |
| E | |

| Terme | Glossaire |
|---|--|
| Écart | Une demande d'autorisation du RC présentée avant la fabrication, l'installation, la modification, la maintenance préventive ou corrective, l'inspection ou la mise à l'essai d'un article dans le but de s'éloigner d'une exigence particulière en ce qui a trait à l'exécution ou à la conception d'un contrat, d'une spécification ou d'un document de référence, pour un nombre d'articles précis, un service particulier ou une certaine période, et qui peut ou non être accordée. Cet écart n'est pas consigné dans le dossier de données techniques (DDT) pour une future fabrication, installation, modification, maintenance préventive ou corrective, inspection ou mise à l'essai étant donné que l'écart ne fera pas partie de l'IC. |
| Effectivité | Une description qui définit la gamme de produits (p. ex. nombre de bâtiments, nom du navire, classe du navire, numéro de série, numéro de bloc, numéro de lot, modèle, dates ou événement) à laquelle s'applique, ou s'appliquera, une configuration de produit approuvée en particulier ou à laquelle s'applique un écart ou une dérogation. |
| Efficacité | Mesure de la réalisation des activités et de l'atteinte des résultats planifiés. Du point de vue de la maintenance, une tâche est considérée comme efficace lorsqu'elle atteint l'objectif de réduire de manière satisfaisante ou d'éviter complètement les conséquences d'un échec. |
| Élément de configuration | Un produit, des composantes attribuées à un produit, ou les deux, qui satisfont une fonction d'utilisation finale, possèdent des exigences, des fonctions et/ou des relations avec le produit et sont conçus pour un contrôle distinct. |
| Énoncé des travaux | Document qui oriente l'entrepreneur en ce qui concerne les travaux à exécuter pour les données, les biens et les services qu'il devra fournir. |
| Enregistrer | Le processus automatisé pour écrire toutes les données saisies sur un support d'enregistrement. |
| Équipe de projet intégré de l'industrie du Canada | Parmi les principaux membres au moment du lancement de l'EPIIC on compte le GP de l'entrepreneur et le GP SCCH. La liste complète des membres sera établie par le groupe principal et elle comprendra des représentants des FEO ainsi que des représentants autorisés des FEO et d'entités canadiennes qui travaillent avec le fournisseur de SES pour la classe <i>Halifax</i> . |
| Équipement fourni par le gouvernement | <p>L'équipement fourni par le gouvernement (EFG) comprend les articles qui appartiennent au MDN et qui seront prêtés à l'entrepreneur, puis remis au MDN essentiellement dans le même état, sauf en ce qui concerne une usure normale. Cet équipement comprend habituellement ceci :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'outillage spécial de production; b. l'équipement spécial d'essai; c. le matériel du MDN. <p>L'équipement fourni par le gouvernement ne comprend pas le matériel appelé à être consommé ou utilisé au cours du processus de fabrication ou de maintenance et il ne doit pas être prêté à une fin qui empêcherait de le rendre essentiellement dans son état initial, compte tenu d'une usure normale.</p> |
| Essai | Mesure permettant d'observer le rendement d'un article par rapport à une norme donnée. |
| Essais et tests | Installation d'essai à terre, essai d'acceptation dans le port, essai d'acceptation en mer : Un test est une expérience qui peut être répétée et qui mesure des paramètres, afin de déterminer la conformité aux exigences. Par sa nature, un test est effectué dans un contexte prévu et les résultats des tests sont reproductibles. Le test utilise des moyens |

| Terme | Glossaire |
|--|---|
| | techniques, y compris (mais sans s'y limiter) l'évaluation de l'opération fonctionnelle par l'utilisation d'équipement ou d'instruments spéciaux, des techniques de simulation et l'application des principes et des procédures établies. L'analyse des données provenant des essais fait partie intégrante de cette méthode de vérification. |
| Étiquette | Un ensemble de caractéristiques ajoutées aux données pour uniquement identifier et qualifier la sémantique, propriété, provenance, classification, sensibilité, etc. Les étiquettes sont permanentes et conservées tout au long de la vie des données et suivent chaque exemplaire de la donnée. |
| Examen de l'efficacité de la maintenance | Examen des données sur la maintenance et les défaillances en vue d'optimiser le plan de maintenance. |
| F | |
| Fabricant d'équipement d'origine | Il s'agit habituellement d'une société qui utilise une composante fabriquée par une deuxième société dans son propre produit ou qui vend le produit de la deuxième société sous sa propre marque. La signification précise du terme varie selon les contextes différents. |
| Fonction | L'action ou les actions pour lesquelles un produit a été conçu. |
| Formation | Les commandements de l'aviation côtière et les organisations relevant directement de la MRC, soit les Forces maritimes du Pacifique (FMAR[P]) et les Forces maritimes de l'Atlantique (FMAR[A]). |
| Forme | La forme, la taille, les dimensions et les autres paramètres physiques mesurables qui caractérisent un produit. |
| G | |
| Gérer | Dans le contexte des SCCH, « gérer », appliqué aux données et aux sous-systèmes, signifie : le contrôle; la création, l'étiquetage, l'activation, la désactivation, la répétition, le stockage, la modification, la diffusion, l'accès à, l'affichage et la suppression des données ainsi que des critères ou paramètres et des configurations des sous-systèmes. |
| Gestion de la chaîne d'approvisionnement | Comprend la gestion des interfaces avec l'entrepreneur subordonné pour la livraison des biens et des services nécessaires pour fournir le soutien en service des processus et des activités. |
| Gestion de la configuration | Processus technique et de gestion s'appliquant aux procédures, ressources et contrôles appropriés pour assurer et maintenir l'uniformité entre l'information de configuration du produit et le produit. La gestion de la configuration (GC) comprend les processus suivants : la planification et la gestion, la détermination de la configuration, le contrôle des modifications à la configuration, la documentation sur l'état de la configuration ainsi que la vérification et le contrôle de la configuration. |
| Gestion de la qualité | La gestion de la qualité désigne les activités coordonnées permettant d'orienter et de contrôler un organisme en matière de qualité. |
| Gestion de l'information | La gestion de l'information est la manipulation des connaissances acquises par une ou plusieurs ressources différentes d'une façon qui optimise l'accès pour tous ceux qui ont une part de ces connaissances ou un droit d'accès à ces connaissances. |
| Gestion de l'obsolescence | Comprend la détermination et l'atténuation des risques liés au rendement dans des situations où des équipements cessent (ou cesseraient) d'être produits ou pris en charge par le fabricant original ou le fournisseur. |

| Terme | Glossaire |
|---|--|
| Gestion des données techniques | Comprend la gestion de l'IC et de toutes les données du programme. Elle comprend le contrôle d'accès aux données, le contrôle des révisions, l'archivage, le stockage, la récupération et la diffusion. |
| Gestion des modifications techniques | Consiste en la gestion des modifications techniques apportées à la suite de l'introduction de nouvelles capacités ou du maintien en puissance des capacités existantes. Le processus de gestion des MT inclut la description des besoins allant jusqu'à l'acceptation et à l'installation des éléments modifiés dans le navire. La gestion des MT comprend également la mise en place de la logistique nécessaire. |
| Gestion des risques | Processus systématique et structuré permettant de cerner efficacement les risques, de les prioriser, d'élaborer et d'étayer des plans de contingence, des stratégies d'atténuation, et de fournir aux décideurs les renseignements nécessaires au moment opportun pour prendre des décisions éclairées. |
| Gestion du calendrier technique | Le calendrier technique est un plan annuel qui est établi à partir du calendrier opérationnel (disponibilité du navire) afin d'optimiser la période de travaux (p. ex. maintenance, essais, certifications, ajouts de capacités, etc.). |
| Gestion du cycle de vie | Gestion de toutes les activités nécessaires au soutien de tout équipement ou système de sa conception à son élimination. |
| Gestion du cycle de vie du matériel | Englobe toutes les fonctions de gestion du cycle de vie du matériel énoncées dans la politique de soutien et d'acquisition du matériel en vue de gérer efficacement les navires, les systèmes et l'équipement pendant leur vie utile. |
| I | |
| Information de configuration du produit | Renseignements concernant un produit comprenant la définition du produit et l'information opérationnelle du produit. |
| Information fournie par le gouvernement | L'information fournie par le gouvernement est l'information que le MDN transmet à l'entrepreneur afin de permettre à celui-ci d'exécuter le contrat. Elle comprend habituellement ceci : a. les spécifications du MDN; b. les exigences de codification de l'OTAN; c. les dossiers de données techniques (DDT). |
| Information opérationnelle du produit | Renseignements issus de la définition du produit utilisés pour mettre à l'essai, utiliser et éliminer un produit et en assurer la maintenance. |
| Ingénierie de la valeur | L'ingénierie de la valeur (IV) est une approche organisée et systématique qui permet d'analyser les fonctions des systèmes, de l'équipement, des installations, des services et des fournitures de manière à ce qu'ils puissent remplir leurs fonctions essentielles au plus bas coût durant leur vie utile conformément aux exigences en matière de rendement, de fiabilité, de qualité et de sécurité. Habituellement, la mise en œuvre du processus d'IV permet d'accroître le rendement, la fiabilité, la qualité, la sécurité, la durabilité, l'efficacité ou d'autres caractéristiques souhaitables. (Département de la défense des É.-U.) |
| Inspection | Le processus de mesure, d'examen, d'essai, de calibrage ou d'autres méthodes de détection permettant d'identifier les écarts avec les spécifications qu'il s'agisse de matériel, |

| Terme | Glossaire |
|-------------------------------------|--|
| | de dossiers ou de procédures administratives. |
| Intention du concept | <p>Capacité prévue, en matière de fonctionnement et de rendement, d'une plateforme, d'un système ou d'un équipement.</p> <p>L'intention du concept comprend l'énoncé des besoins, le concept des opérations, le concept de soutien, les documents des exigences du système, la date de livraison à l'utilisateur, les critères de certification, ainsi qu'un dossier de données techniques comportant des dessins et des publications techniques nécessaires pour définir clairement l'exploitation et la maintenance du navire. L'intention de la conception est un document évolutif qui doit faire l'objet d'une gestion de la configuration durant sa vie utile et être adapté aux modifications approuvées.</p> |
| J | |
| K | |
| L | |
| M | |
| Maintenance | La combinaison de toutes les techniques et des mesures connexes visant à conserver une pièce d'équipement dans un état précis, ou à la ramener à un état dans lequel elle peut exécuter ses fonctions désignées. |
| Maintenance corrective | Tâche de maintenance réactive effectuée à la suite d'une défaillance opérationnelle ou de la détection d'une défektivité afin de rétablir un équipement donné de façon à ce qu'il puisse remplir les fonctions prévues. |
| Maintenance de deuxième niveau | Maintenance qui peut être habituellement effectuée par une installation de maintenance de la flotte (IMF) ou une installation de l'industrie qualifiée ou par un technicien naval avec les outils et l'équipement seulement disponibles au niveau de la formation (et non à bord du navire). |
| Maintenance de premier niveau | Maintenance qui peut être habituellement effectuée par les techniciens navals au moyen d'outils, d'équipement et d'installations disponibles dans le navire. |
| Maintenance de troisième niveau | Maintenance qui peut seulement être effectuée par une IMF qualifiée ou de l'industrie possédant des compétences spécialisées à l'aide d'outils spécialisés, d'équipement et d'installations qui ne sont habituellement disponibles qu'à l'industrie. |
| Maintenance préventive | Toutes tâches de maintenance planifiées effectuées dans le but de réduire la possibilité de défaillance des systèmes ou de confirmer que les systèmes fonctionnent dans les limites de rendement spécifiées. La MP peut être classée en deux catégories : MSE et entretiens périodiques (EP). |
| Maintenance systématique | Tâches de maintenance exécutées selon une périodicité prédéterminée. |
| Matériel fourni par le gouvernement | Désigne le matériel qui ne sera pas remis au MDN. L'entrepreneur intégrera le MFG au produit fini ou le consommera au cours de la fabrication ou de l'entretien. Si le MFG se trouve dans le système d'approvisionnement, le GP/AT et le gestionnaire de l'approvisionnement ont la responsabilité de prendre les mesures qui s'imposent afin de réserver les articles dans le SAFC. |
| Mission | Une mission est un objectif qui doit être atteint par une unité ou plusieurs unités, en exécutant des tâches. |
| Modernisation de | Représente la combinaison de mises à jour des capacités, ainsi que les activités de |

| Terme | Glossaire |
|---|---|
| la classe HALIFAX | soutien et de maintenance nécessaires pour assurer l'utilisation et la pertinence opérationnelle continue des navires de la classe <i>Halifax</i> pour la deuxième moitié de leur durée de vie. |
| Modification technique | Une modification à la configuration d'un EC. Elle peut comprendre un ajout, une modification ou un retrait qui peuvent être permanents ou temporaires. |
| N | |
| Nouveaux travaux | Travaux effectués dans le cadre d'un contrat, qui sont généralement imprévus ou non quantifiables, mais de nature connue. Les nouveaux travaux sont habituellement fondés sur des tâches et sont généralement payés en fonction du temps consacré et des matériaux utilisés. |
| O | |
| P | |
| Périodes de travail programmées | Une période de travail programmée est une activité de maintenance d'une durée prévue qui s'applique à un navire, un sous-marin ou un bâtiment auxiliaire. |
| Période de travaux de courte durée | Période de maintenance à quai d'au moins trois semaines consécutives d'une fréquence d'environ une fois par trimestre au cours de la phase opérationnelle, prescrite dans le profil de maintenance de chaque classe de navires, avec l'assistance d'un atelier de réparation au deuxième échelon. La durée d'une PTCD peut être étendue pour tenir compte du travail à accomplir. |
| Période en cale sèche/mise en cale sèche provisoire | Une période de maintenance de deuxième ou de troisième niveau prévue au besoin dans le but d'effectuer la maintenance pour laquelle un navire doit être en cale sèche. |
| Période en cale sèche prolongée | Travail de maintenance au troisième niveau exécuté une fois par cycle opérationnel afin d'effectuer les réparations et les révisions majeures et d'apporter les modifications à la configuration nécessitant la mise en cale sèche du navire. |
| Q | |
| Qualité | Mesure dans laquelle un ensemble de caractéristiques inhérentes satisfait aux exigences. |
| R | |
| Renseignements | Données qui ont été traitées pour ajouter ou produire une signification pour la personne qui les reçoit et, espérons-le, lui apporter des connaissances. |
| Réparation | Rétablissement des fonctions d'une pièce d'équipement endommagée ou usée à un état acceptable par le renouvellement, le remplacement ou la réparation. |
| Réparation et révision (R et R) | Les services de réparation et de révision (R et R) comprennent toutes les activités exécutées dans les installations du MDN, les installations de l'entrepreneur ou par les détachements mobiles de réparation (Dét MR) en vue de faire le diagnostic, l'inspection, les modifications, les réparations et la révision et l'essai des ensembles, de l'équipement, des articles et des systèmes inutilisables. Les services de R et R comprennent les services d'ingénierie, la mise à jour des publications et des logiciels, la gestion de la configuration et les programmes d'intégrité de la durée de vie structurale, la gestion de la configuration et le soutien des pièces de rechange. |
| Responsable de la conception | Le pouvoir conféré à une personne de niveau « directeur » la rendant responsable de l'établissement et du maintien de l'intention du concept. L'autorité responsable de la |

| Terme | Glossaire |
|----------------------------------|---|
| | conception doit posséder la compétence professionnelle et le pouvoir nécessaire pour préciser les exigences en matière de conception, d'exécuter des tâches de conception, d'exercer la gestion de la configuration aux différents concepts et aux documents connexes tout en surveillant en permanence l'efficacité de ces activités en ce qui a trait à un état matériel donné. L'autorité responsable de la conception est aussi le gestionnaire de programme de la classe. Cette fonction confère au responsable de la conception le pouvoir et les responsabilités nécessaires pour maintenir l'intention du concept et permettre de prendre des décisions relatives à cette dernière en toute connaissance de cause, tout en tenant compte des besoins et des contraintes en matière de programmes comme les besoins opérationnels, techniques et réglementaires, des ressources (coût), du calendrier, des incidences de l'intégration du système et des risques connexes. |
| Responsable technique | Le responsable technique est le représentant du MDN qui est responsable de toutes les questions liées au contenu des travaux prévus au contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à la portée des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante. |
| Révision | Restauration d'une pièce d'équipement à son rendement et sa durée de vie utile d'origine. La révision comprend le remplacement de pièces usées, endommagées et dont la durée de vie utile est expirée ou est sur le point de l'être, l'intégration de modifications approuvées et le réusinage des composantes, au besoin. Habituellement, le travail est d'une ampleur conforme aux normes du fabricant et est effectué avec des pièces de remplacement produites par celui-ci ou d'une qualité équivalente. |
| Risque | Le risque est présent lorsque, dans une situation donnée, il y a à la fois la possibilité qu'un événement se produise et la possibilité qu'un ou plusieurs résultats de cet événement aient une incidence sur le programme. |
| S | |
| SEP Omega | Un programme de logiciel privé qui analyse les coûts du cycle de vie. |
| Système de dossiers | Le système désigné comme possédant le compte rendu officiel de toutes les données d'ingénierie et de maintenance. La mise en place d'un système de dossiers facilite l'établissement de sources principales pour les données nécessaires pour répondre aux exigences opérationnelles et d'affaire. |
| Système d'information de gestion | Un système de traitement de l'information qui aide la direction d'une organisation à prendre ses décisions en lui fournissant des données rapides, étendues et factuelles. Dans ce contexte, le SIG s'entend comme un soutien des fonctions comme la gestion des ressources (p. ex., la planification de la défense, les planifications des forces et des coûts), l'administration et la bureautique, la gestion des crises, l'évaluation des risques et l'analyse d'aspects connexes. |
| T | |
| Tâche | Activité bien définie. Les tâches sont exécutées pour mener à bien des missions et choisies à partir de la liste canadienne des tâches maritimes. |
| Test | Un élément de l'AQ pendant lequel l'entrepreneur, l'installation de réparation, ou des spécialistes de la maintenance prouvent par une présentation visuelle ou à l'aide d'instruments que l'équipement ou le système testé répond aux exigences du calendrier d'essai donné. |
| U | |
| Unité | Un groupe militaire ayant une taille précise et un rôle de combat ou de soutien précis au sein d'une organisation militaire de plus grande taille. |

| Terme | Glossaire |
|----------------------------------|---|
| Utilisateur | Une personne qui interagit avec un système de combat pour des fonctions opérationnelles ou de maintenance. Les utilisateurs sont classés selon des niveaux d'accès et de fonctionnalités. Administrateurs, équipe de commandement, directeurs, spécialiste de la maintenance et opérateurs. Certains utilisateurs sont autorisés à manipuler les réglages des données administratives, des capteurs et des armes. |
| V | |
| Vérification de la configuration | La vérification de l'élément de configuration vise à déterminer s'il est configuré tel qu'il a été décrit dans la documentation sur l'information de configuration et les changements approuvés. |
| W | |
| X | |
| Y | |
| Z | |